



## Championnats Individuels de l'Ain 2019 sur Pitch and Putt Dimanche 25 août 2019

**Golf de La Valserine**  
La Pellagrue, 01410 Mijoux  
(tél. 04 50 41 31 56)

### Conditions de participation

Les Championnats individuels de l'Ain sur parcours pitch and putt sont ouverts aux joueurs et joueuses licenciés, membre de l'Association Sportive d'un Club de l'Ain et à jour de leur certificat ou questionnaire médical 2019 (cf. vade-mecum FFG 2019).

**Index requis** (index à la date de clôture des inscriptions, mercredi 21 août 2019 minuit)

Pour le **championnat sur 18 trous** pitch and putt, l'index maximum est de **36.4** (dames, messieurs et juniors)

Pour le **championnat sur 9 trous** pitch and putt, l'index requis est compris entre **36.5** et **53.4** (dames, messieurs et juniors).

### Forme de jeu

Pour les joueurs de 0 à 36.4 : strokeplay simple sur 18 trous. Tous les départs se font du repère homologué FFGolf.

1 <sup>ère</sup> série dames :	0 - 18.4	2 <sup>ème</sup> série dames :	18.5 - 36.4		
1 <sup>ère</sup> série messieurs :	0 - 18.4	2 <sup>ème</sup> série messieurs :	18.5 - 24.4	3 <sup>ème</sup> série mess.	24.5 - 36.4
1 <sup>ère</sup> série Junior filles :	0 - 18.4	2 <sup>ème</sup> série Junior filles :	18.5 - 36.4		
1 <sup>ère</sup> série Junior garçons :	0 - 18.4	2 <sup>ème</sup> série Junior garçons :	18.5 - 36.4		

Série Juniors filles et garçons : né(e)s en **2003** ou après.

Pour les joueurs de 36.4 à 53.4 : stableford simple sur 9 trous.

Une série dames, une série messieurs, une série juniors filles (nées en 2003 ou après), une série juniors garçons (nés en 2003 ou après). Tous les départs se font du repère homologué FFGolf.

### Comportement et étiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le comité se prononcera sur une possible disqualification.

### Classement individuel

Un champion et une championne seront récompensés en brut et net par série.

**La remise des prix individuels aura lieu dimanche 25 août au Golf de La Valserine  
1/2h après le retour de la dernière partie**

## **Classement par club**

Chaque joueur ou joueuse se classant parmi les 3 premiers en brut et ou en net dans sa série marquera des points pour son club.

Un même joueur ou joueuse peut marquer des points en brut et en net.

Par série en brut : 1<sup>er</sup> = 30 pts ; 2<sup>ème</sup> = 20 pts ; 3<sup>ème</sup> = 10 pts      Par série en net : 1<sup>er</sup> = 15 pts ; 2<sup>ème</sup> = 10 pts ; 3<sup>ème</sup> = 5 pts

## **La remise du prix par club aura lieu dimanche 1er septembre au Golf de Divonne lors de la proclamation des résultats du Championnat par équipes**

*Le règlement général et le règlement spécifique des épreuves individuelles des épreuves fédérales s'appliquent (cf. vade-mecum FFG 2019). Ces règlements généraux sont complétés par le présent règlement particulier. Les règlements et règles locales permanentes de la FFG s'appliquent. Les règles locales sont complétées par les règles locales spécifiques de l'épreuve. Le Comité de l'épreuve est formé d'un membre du Comité Départemental et de deux représentants du Club accueillant l'épreuve.*

## **Comité d'épreuve**

Le Comité d'épreuve est constitué d'un représentant du Comité de l'Ain et de deux représentants du club hôte.

## **Inscription et droit d'engagement**

- Championnat sur 18 trous :  
**20 €** pour les adultes (greenfee 15 € et droit de jeu 5 €)  
**10 €** pour les juniors
- Championnat sur 9 trous :  
**10 €** pour tous (greenfee 5 € et droit de jeu 5 €)
- Membres du club de La Valserine : **5 €** (18 trous ou 9 trous)

Les inscriptions se font **au plus tard le 21 août 2019**

- soit auprès des clubs qui les regroupent et les transmettent par mail au golf de La Valserine [accueil@golfdelavalserine.fr](mailto:accueil@golfdelavalserine.fr)
- soit, pour les joueurs dont le club ne participe pas au Championnat de l'Ain par équipes, directement auprès du golf de La Valserine par mail [accueil@golfdelavalserine.fr](mailto:accueil@golfdelavalserine.fr)

Les règlements (de préférence par chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf de l'Ain) doivent être envoyés **au plus tard le 21 août 2019** à l'adresse suivante :

*Comité Départemental de Golf de l'Ain  
c/o Golf de la Sorelle  
Domaine de Gravagneux - 01320 Villette sur Ain*

ou déposés avant la compétition à l'accueil du golf de La Valserine dans une enveloppe à l'attention du Comité de l'Ain.

Dans les deux cas, pas de remboursement après la date limite d'inscription.

